

## **Monsieur le Ministre la Fédération FO-SPSS exige des actes !!!** **« Les mots c'est bien, les actes c'est mieux !**

Hier soir, le Ministre de la Santé s'est prêté sur BFM au périlleux exercice des questions réponses en direct avec les auditeurs.

En réaction, Celui-ci s'est dit stupéfait que des agents hospitaliers soient encore recrutés sur des contrats à durée déterminée et non mise en stage ou titularisés comme fonctionnaires.

Alors que nous manquons cruellement de personnels dans les hôpitaux, le ministre feint d'ignorer qu'il y a aujourd'hui plus de 200 000 agents sur des postes précaires, à l'hôpital, et que, ce nombre est en constante progression. Ces agents confrontés à la précarité de l'emploi se retrouvent dans l'attente d'une hypothétique mise en stage pour devenir fonctionnaire. Pour preuve, l'ensemble des syndicats FO ne cessent à travers le pays de dénoncer quotidiennement cette précarité et de revendiquer des titularisations massives.

Ces agents contractuels sont tous nécessaires au fonctionnement des établissements de santé. Ils sont donc, de fait, pour la Fédération FO-SPSS affectés sur des postes pérennes et devraient être titulaires de la fonction publique hospitalière. Leur présence est primordiale car sans ces effectifs les établissements de santé ne pourraient fonctionner et répondre aux besoins de la population.

Depuis des années la Fédération FO-SPSS revendique la mise en œuvre de plans massifs de titularisation afin de relancer l'attractivité des métiers de la santé et reconnaître leurs engagements sans faille aux services des autres.

A l'heure du constat il est apparemment nécessaire de rappeler que cette situation est le fruit de la déréglementation des gouvernements successifs. Car des règles existent mais elles sont très souvent bafouées par les établissements hospitaliers aux motifs de vouloir réaliser des économies sur la masse salariale et se laisser une marge sur les effectifs pour d'éventuels plans sociaux. Un simple texte réglementaire du Ministre suffirait à exiger des Directions d'établissement de respecter le droit statutaire et de signifier que les contractuels n'ont leurs places dans la Fonction Publique que pour palier à l'absentéisme et au surcroît de travail temporaire. Ainsi de très nombreux agents contractuels occupant les fonctions de tous grades auraient enfin un statut digne et la reconnaissance de leur engagement au service du public.

Alors plutôt que de s'émouvoir sur un plateau de Télévision tard le soir, nous attendons du ministre des Actes !! Force Ouvrière est prête à venir tard le soir, dans les instances nationales, pour valider les textes qui permettraient à tous les contractuels d'avoir un statut de fonctionnaire.

De même, lors de cette émission, le ministre a fait état de l'augmentation de 30 % des postes proposés dans les écoles paramédicales. S'il a raison de dire qu'il n'y a pas d'armoire magique au ministère de la santé et qu'il faut du temps pour former des professionnels. Il oublie de dire que cette augmentation est insuffisante et répond juste aux défections des étudiants en cours de formation. En effet, 30 % des étudiants en soins infirmier ne terminent pas leur cursus et quittent leur formation avant le passage du diplôme.

De plus, un nombre important de soignants quittent l'hôpital dans les 5 premières années de prise de fonctions en raison des conditions de travail très fortement dégradées, du statut de contractuel précaire (sic), du manque de reconnaissance...

Cette augmentation de 30 % ne répond pas aux besoins, elle est donc totalement insuffisante !! Par ailleurs, elle ne permettra d'améliorer, ni les conditions de travail ni d'exercice professionnel et surtout pas la qualité de prise en charge des patients et des résidents en EHPAD.

Le ministre comme de nombreux autres acteurs de la santé et du monde politique font mine de découvrir la maltraitance institutionnalisée dans ces structures. Cette attitude est stupéfiante et insultante pour les soignants, les résidents et les familles. Mais également pour la Fédération FO-SPSS qui dénonce depuis des années cette situation.

La réalité c'est qu'il manque aujourd'hui plus de 100 000 postes dans les EHPAD publics pour atteindre le ratio prévu dans le plan solidarité grand âge de 2012 de 1 agent pour 1 résident.

Depuis 2018, après de très fortes mobilisations du secteur de la prise en charge de la personne âgée, des grèves et manifestations, Force Ouvrière exigeait la création immédiate de 40 000 postes dans l'attente d'un plan global de formation et recrutement pour parvenir aux 100 000 postes nécessaires.

Ces postes sont en effet indispensables à une prise en charge décente de nos anciens. Malheureusement Rien n'a été fait pour améliorer cette situation, et aujourd'hui le Ministre, comme d'autres, fait mine de découvrir le problème après la parution d'un livre qui ne trace que des éléments connus de tous parce que dénoncés depuis 2018 par Force Ouvrière !

La presse elle-même est gagnée par l'amnésie, de très nombreux articles étaient parus à l'époque !

Si nous ajoutons aux 100 000 postes manquant dans les EHPADs les 100 000 postes (minimum) qui manquent dans les hôpitaux pour améliorer les conditions de travail et ré-ouvrir les lits fermés (plus de 26000 en 10 ans), il faut recruter plus de 200 000 agents.

C'est pourquoi, il apparait impératif de mettre en œuvre un plan pluriannuel de formation avec en corolaire la réouverture des IFSI et IFAS/IFAP qui ont été fermées ou regroupées, ainsi que la fin réelle du numérus-clausus des études médicales et l'abandon de parcours sup pour l'entrée dans le cursus des études paramédicales et médicales.

Dans l'immédiat, la Fédération FO-SPSS exige une titularisation massive des agents contractuels.

Plus que des mots, des actes. Nous exigeons depuis des mois du Ministère, et cela était un des points du Ségur de la Santé, l'ouverture de négociations sur l'augmentation des postes et les lits dans la FPH !

Le 1<sup>er</sup> février 2022, 350 militants Force Ouvrière étaient réunis à Paris au siège de la confédération pour participer activement à un colloque permettant justement de faire un bilan de la situation dans les EHPADs, le secteur sanitaire et social.

A cette occasion, les militants ont mandaté la Fédération FO-SPSS pour lui permettre d'entrevoir, malgré la période de réserve liée aux élections, un mouvement le plus large possible, si le gouvernement refusait de se mettre autour de la table des négociations.